



Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 08/14/2015 Date de révision: 01/04/2016 Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Bradford Derustit Corp
92885 Yorba Linda
T (714) 695-0899
sales@derustit.com - www.DERUSTIT.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec #3103 (within US) 800-424-9300; (outside US) 703-527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Liquides comburants, H272
Catégorie 3
Toxicité aiguë (par voie H301
orale), Catégorie 3
Toxicité aiguë (par voie H310
cutanée), Catégorie 2
Toxicité aiguë H331
(inhalation:poussière,br
ouillard) Catégorie 3
Corrosif/irritant pour la H314
peau, Catégorie 1A
Lésions oculaires H318
graves/irritation
oculaire, Catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS03

GHS05

GHS06

Signal word (GHS-CA) :

Danger

Contient :

sulphuric acid ... %; Nitric acid; Hydrofluoric acid; Ammonium fluoride

Mentions de danger (GHS-CA) :

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant
H301+H331 - Toxique par ingestion ou par inhalation
H310 - Mortel par contact cutané
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P220 - Keep away from clothing and other combustible materials
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P301+P330+P331 - IF SWALLOWED: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)
P330 - Rincer la bouche
P361+P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans ..

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
sulphuric acid ... %	(n° CAS) 7664-93-9	10 - 30	Skin Corr. 1A, H314
Nitric acid	(n° CAS) 7697-37-2	5 - 10	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318
Hydrofluoric acid	(n° CAS) 7664-39-3	1 - 5	Acute Tox. 2 (Oral), H300 Acute Tox. 1 (Dermal), H310 Acute Tox. 2 (Inhalation:dust,mist), H330 Skin Corr. 1A, H314
Ammonium fluoride	(n° CAS) 12125-01-8	1 - 5	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/lésions : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Symptômes/lésions après inhalation : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Toxique en cas d'ingestion. Toxique par inhalation. Mortel par contact cutané.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Pas d'informations complémentaires disponibles

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Peut aggraver un incendie; comburant.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

Réactivité : Vapeurs corrosives.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Déchets dangereux par suite de risque explosion.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. matières combustibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nitric acid (7697-37-2)		
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	10 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (ppm)	4 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	5,2 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	2 ppm
Alberta	OEL STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Alberta	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Alberta	OEL TWA (mg/m ³)	5,2 mg/m ³
Alberta	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Colombie-Britannique	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Colombie-Britannique	OEL TWA (ppm)	2 ppm

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nitric acid (7697-37-2)		
Manitoba	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Manitoba	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Nouveau-Brunswick	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL TWA (mg/m ³)	5,2 mg/m ³
Nouveau-Brunswick	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Nunavut	OEL STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Nunavut	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Nunavut	OEL TWA (mg/m ³)	5,2 mg/m ³
Nunavut	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Territoires du Nord-Ouest	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Territoires du Nord-Ouest	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Ontario	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Québec	VECD (mg/m ³)	10 mg/m ³
Québec	VECD (ppm)	4 ppm
Québec	VEMP (mg/m ³)	5,2 mg/m ³
Québec	VEMP (ppm)	2 ppm
Saskatchewan	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Saskatchewan	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Yukon	OEL STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Yukon	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Yukon	OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Yukon	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Hydrofluoric acid (7664-39-3)		
Canada (Québec)	PLAFOND (mg/m ³)	2,6 mg/m ³
Canada (Québec)	PLAFOND (ppm)	3 ppm
Alberta	OEL Ceiling (mg/m ³)	1,6 mg/m ³
Alberta	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Alberta	OEL TWA (mg/m ³)	0,4 mg/m ³
Alberta	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Colombie-Britannique	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Manitoba	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Manitoba	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL Ceiling (mg/m ³)	2,3 mg/m ³
Nouveau-Brunswick	OEL Ceiling (ppm)	3 ppm
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Nunavut	OEL STEL (mg/m ³)	4,9 mg/m ³
Nunavut	OEL STEL (ppm)	6 ppm
Nunavut	OEL TWA (mg/m ³)	2,5 mg/m ³
Nunavut	OEL TWA (ppm)	3 ppm

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Hydrofluoric acid (7664-39-3)		
Territoires du Nord-Ouest	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Territoires du Nord-Ouest	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Ontario	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Québec	PLAFOND (mg/m ³)	2,6 mg/m ³
Québec	PLAFOND (ppm)	3 ppm
Saskatchewan	OEL Ceiling (ppm)	2 ppm
Saskatchewan	OEL TWA (ppm)	0,5 ppm
Yukon	OEL STEL (mg/m ³)	2 mg/m ³
Yukon	OEL STEL (ppm)	3 ppm
Yukon	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Yukon	OEL TWA (ppm)	3 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants de protection.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Brun.
Odeur	: acide.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 2,35
pH solution	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éthyl=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 102 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative de gaz	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Peut aggraver un incendie; comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: vapeurs corrosives.
Stabilité chimique	: Peut aggraver un incendie; comburant.
Possibilité de réactions dangereuses	: Non établi.
Conditions à éviter	: Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Chaleur. Étincelles. Surchauffe. Flamme nue.
Matières incompatibles	: Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: La décomposition thermique génère : vapeurs corrosives.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Oral: Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Cutané: Mortel par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Inhalation:poussière,brouillard: Toxique par inhalation.

ATE CA (oral)	95,23809524 mg/kg de poids corporel
ATE CA (dermal)	98,36065574 mg/kg de poids corporel
ATE CA (dust,mist)	0,90909091 mg/l/4h

Nitric acid (7697-37-2)

CL50 inhalation rat (ppm)	67 ppm/4h
---------------------------	-----------

Hydrofluoric acid (7664-39-3)

CL50 inhalation rat (mg/l)	0,79 mg/l (Exposure time: 1 h)
----------------------------	--------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. pH: 2,35
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 2,35
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Toxique en cas d'ingestion. Toxique par inhalation. Mortel par contact cutané.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Hydrofluoric acid (7664-39-3)

CE50 Daphnie 1	270 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia species)
----------------	---

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Ammonium fluoride (12125-01-8)	
CL50 poisson 1	364,0 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Nitric acid (7697-37-2)	
Log Pow	-2,3 (at 25 °C)

Hydrofluoric acid (7664-39-3)	
BCF poissons 1	(no bioaccumulation)
Log Pow	-1,4

12.4. Mobilité dans le sol

Nitric acid (7697-37-2)	
Log Pow	-2,3 (at 25 °C)

Hydrofluoric acid (7664-39-3)	
Log Pow	-1,4

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires : Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile.
Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

TMD

UN-No. (TDG) : UN3264
Groupe d'emballage : III - Minor Danger
TDG Primary Hazard Classes : 8 - Class 8 - Corrosives
Description document de transport : UN3264 CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.), 8, III
TDG Proper Shipping Name : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
Hazard labels (TDG) : 8 - Matières corrosives



Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TDG Special Provisions	: 16 - 1) The technical name of the most dangerous substance related to the primary class must be shown, in parentheses, on the shipping document following the shipping name in accordance with clause 3.5(1)(c)(i)(A) of Part 3, Documentation. The technical name must also be shown, in parentheses, on a small means of containment or on a tag following the shipping name in accordance with subsections 4.11(2) and (3) of Part 4, Dangerous Goods Safety Marks. 2) subsection (1), the technical name for the following dangerous goods is not required to be shown on a shipping document or on a small means of containment when Canadian law for domestic transport or an international convention for international transport prohibits the disclosure of the technical: a) UN1544, ALKALOID SALTS, SOLID, N.O.S. or ALKALOIDS, SOLID, N.O.S.; b) UN1851, MEDICINE, LIQUID, TOXIC, N.O.S.; c) UN3140, ALKALOID SALTS, LIQUID, N.O.S. or ALKALOIDS, LIQUID, N.O.S.; d) UN3248, MEDICINE, LIQUID, FLAMMABLE, TOXIC, N.O.S.; or e) UN3249, MEDICINE, SOLID, TOXIC, N.O.S. An example in Canada is the "Food and Drugs Act"
ERAP Index	: 3 000
Explosive Limit and Limited Quantity Index	: 0

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

DOT

DOT NA no.	: UN3264
N° ONU (DOT)	: 3264
Groupe d'emballage (DOT)	: III - Minor Danger
DOT Symbols	: G - Identifies PSN requiring a technical name
Description document de transport	: UN3264 Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., 8, III
Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s.
Contains Statement Field Selection (DOT)	:
Classe (DOT)	: 8 - Class 8 - Corrosive material 49 CFR 173.136
Division (DOT)	: 8
Étiquettes de danger (DOT)	: 8 - Corrosive



Dangereux pour l'environnement	: Non
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102)	: IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672) T7 - 4 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3) TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling TP28 - A portable tank having a minimum test pressure of 2.65 bar (265 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 2.65 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx)	: 154
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx)	: 203
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx)	: 241
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27)	: 5 L
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75)	: 60 L
DOT Emplacement d'arrimage	: A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel
DOT Arrimage - Autre information	: 40 - Stow "clear of living quarters"

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 3264
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Classe (IMDG) : 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage (IMDG) : III - substances presenting low danger

IATA

N° UN (IATA) : 3264
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s.
Classe (IATA) : 8 - Corrosives
Groupe d'emballage (IATA) : III - Minor Danger

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Nitric acid (7697-37-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Hydrofluoric acid (7664-39-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Ammonium fluoride (12125-01-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Nitric acid (7697-37-2)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur les substances toxiques et nocives
Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)
Listed on CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Hydrofluoric acid (7664-39-3)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur les substances toxiques et nocives
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)
Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)
Listed on CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Ammonium fluoride (12125-01-8)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)
Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)

Derustit SS-3™ Stainless Steel Cleaner (Liquid and Paste)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 14/08/2015

Date de révision : 04/01/2016

Indications de changement:

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H330	Mortel par inhalation
H331	Toxique par inhalation

FDS Canada (GHS)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit